

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'envoi de la convocation : 28/05/2025  
Date d'affichage : 28/05/2025  
Date de réunion : 05/06/2025  
Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 23 Votants : 27

Le 05 JUIN 2025 à 20 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, Maire, M. GIROULT David, Maire Délégué, Mme HAMEL Manuella HAMEL, M. GAHERY Jérôme, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, Les Adjoints, Mme HARIVEL Magali, M. DESMASURES Jean-Claude, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. HILI Damien, M. DANGUY Sébastien, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme MARIE Christelle, M. BOULAY Didier, Mme BONNEL Marlène, Mme GERY Camille, M. LEMOUSSU Bernard, Mme HEUZÉ Séverine, M. HUARD Patrick, Mme LEFRANC Elisabeth, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, M. RENAULT Joël et Mme LEPROVOST Séverine, Les Conseillers

Absents excusés : Mme JEHAN Nadia, Mme DESVOL, Mme HILLIOU Evelyne HILLIOU et M. SALLES Daniel

Pouvoirs : Mme JEHAN Nadia donne pouvoir à Adrien JEHENNE, Mme DESVOL Emilie donne pouvoir à François MESTRES, M. SALLES Daniel donne pouvoir à M. DESMASURES Jean-Claude, Mme HILLIOU Evelyne HILLIOU donne pouvoir à Bernard LEMOUSSU

Secrétaire de séance : Mme Séverine HEUZE.

### Vote pour la définition du budget final du Tour de la Manche

Par délibération du 04 juin 2024, le Conseil municipal a émis un avis favorable à l'unanimité pour accueillir une étape du 60<sup>ème</sup> Tour de la Manche (délibération 2024.06.15).

Le budget avait été estimé approximativement à 7 000€. Aujourd'hui, après réalisation de l'ensemble des engagements de la Commune, il apparait que le budget total de l'évènement est de :

- 6 000€ de subvention d'organisation
- 180€ de prime de la Ville de Sourdeval
- ⇒ Soit un total de 6 180€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour l'ajustement du budget initial.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.  
A Sourdeval, le 05 JUIN 2025.

Le Maire,  
Adrien JEHENNE

